



Propositions pour une économie du salaire à vie

Salariat, Marché, Monnaie.

Travaux du Groupe Thématique sur la création-destruction monétaire.

L'enjeu de cette première diffusion est d'élargir notre groupe en vue d'enrichir ce travail. Vous êtes donc invités à participer en posant des questions ou en formulant des propositions. Notre adresse est la suivante :

contact-economie@reseau-salarial.info

Sommaire

Avant-propos.....	4
Glossaire (*).....	5
1 Subvertir le marché,.....	8
1.1 Thèses de Réseau Salarial.....	8
1.2 Le « déjà là communiste ».....	9
1.3 Le marché socialisé.....	10
1.3.1 La démocratie économique.....	10
1.3.2 De nouvelles motivations.....	11
1.3.3 Un marché diversifié.....	11
2 Subvertir la monnaie,.....	12
2.1 De la monnaie capitaliste.....	12
2.2 ... à la monnaie démocratique.....	14
2.3 Salaires et masse monétaire.....	15
2.4 Flux monétaires.....	16
2.5 Le prix des marchandises.....	17
2.6 La notion de productivité.....	18
2.7 Productions intermédiaires et productions de développement.....	20
2.8 Le cycle monétaire.....	20
2.9 Maîtrise de la production - produits d'occasion et propriété d'usage.....	21
2.10 Favoriser la circulation monétaire.....	22
2.11 Les avances monétaires.....	22
2.12 Les avoirs et les invendus.....	23
3 Et avec le reste du monde ?.....	24
4 La valeur.....	24
5 Schéma général du fonctionnement d'une économie du salaire à vie.	27
6 Conclusion.....	28

Avant-propos

Notre groupe s'est constitué en vue d'élaborer **un mode de création-destruction monétaire correspondant au projet politique de Réseau Salarial**. Un premier modèle, celui de Bertrand BONY, fut diffusé en 2016 dans la brochure « Caisse d'investissement et monnaie », mais ce modèle, si novateur soit-il, fut l'objet de critiques dont certaines nous semblent justifiées, notamment en ce qui concerne la notion d'« investissement » elle-même. De plus, il y manque le mode de calcul des prix des marchandises sur un marché socialisé, ce que nos adversaires ont souligné à juste titre. Ce travail nous a donc semblé nécessaire en termes de crédibilité des thèses que nous avançons. A cela s'est ajoutée la volonté d'affûter nos arguments pour contester le remboursement des dettes des entreprises. Il est urgent de faire entendre un discours propre à démystifier la propagande des banques, non seulement sur une posture morale, mais également sur des propositions concrètes, c'est-à-dire très précises dans leurs aspects techniques.

Nos travaux se sont concentrés sur **le modèle « final » de création-destruction monétaire dans un monde où le droit politique au salaire (ou « salaire à vie ») serait institué**. Nous sommes bien conscients qu'une période de transition sera probablement nécessaire, mais nous estimons important de présenter un modèle parfaitement fonctionnel au-delà de cette période, c'est-à-dire au-delà du mode de production capitaliste.

Suivant les thèses diffusées par notre association, cette période de transition est en cours depuis l'institution du régime général de la sécurité sociale en 1946. Nous souhaitons poursuivre cette transition à travers la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), de la Culture (SSC), mais aussi d'autres secteurs d'activités tels que l'énergie, le transport, le logement, etc. C'est ainsi que la proportion de citoyens titulaires du droit politique au salaire serait toujours plus grande et que notre économie serait de plus en plus communiste. Cette révolution progressive de la production s'accompagne habituellement d'un « vocabulaire de transition » que notre groupe de travail a peu à peu évacué. En effet, des termes tels que « subvention », « financement » ou « investissement » nous ont semblé inadaptés à une économie du salaire à vie. Quand bien même nous conservons l'outil monétaire, il n'y a rien à « financer ». Tous les citoyen-ne-s-producteur-trice-s étant titulaires du droit politique au salaire, toute la production est déjà « financée ». Dès lors, notre monnaie a pour principale fonction celle de distribuer la production finale. Quant à nos « Caisse d'investissements », elles sont désormais des « Comités économiques » car leur fonction consiste à orienter et coordonner la production et la division du travail. Il s'agit donc de sortir de l'emprise culturelle du capitalisme en affirmant que la production ne nécessite que du travail et des matières premières. La monnaie en elle-même ne produit jamais rien.

Glossaire (*)

(*) Nous employons ce vocabulaire pour présenter notre modèle mais continuons d'utiliser le vocabulaire capitaliste quand nous parlons de ce mode de production.

Caisse centrale : institution technique, sans pouvoir de décision politique, dont la première fonction est de créer la monnaie nécessaire au paiement des salaires et de la verser aux Caisses de salaires, en début de cycle, puis de détruire cette monnaie quand ces mêmes Caisses de salaire lui retournent cette monnaie en fin de cycle.

La seconde fonction de la caisse centrale est de réunir régulièrement les représentant·e·s (*) des Caisses de salaires afin qu'ils·elles assurent l'équilibre entre création et destruction monétaire à l'échelle nationale.

(*) Nous présenterons ultérieurement une annexe relative à la démocratie économique, c'est-à-dire sur l'organisation politique de toutes les institutions nécessaires à notre modèle.

Caisses de salaires : institutions territoriales rattachées aux Jurys de qualification, les Caisses de salaires perçoivent la monnaie créée par la caisse centrale et la distribuent sous forme de salaire aux citoyen·ne·s-producteur·trice·s, en début de cycle, puis retournent cette monnaie vers la caisse centrale en fin de cycle.

Caisse import-export (*) : institution chargée de régler nos échanges internationaux. La caisse import-export oriente cette politique de concert avec les Comités économiques.

(*) La caisse import-export n'apparaît pas dans ce document introductif mais dans le schéma général de l'annexe technique. Nous développons son mode de fonctionnement dans une annexe spécifique.

Citoyen·ne·s-producteur·trice·s : ensemble des personnes majeures, toutes titulaires du droit politique au salaire (ou « salaire à vie »).

Comités économiques : institutions territoriales qui orientent et coordonnent la production et la division du travail. Les Comités économiques sont en lien direct avec les Unités de Production (UP) de leur secteur géographique ou de leur branche d'activité.

Démocratie économique : mode d'organisation politique à travers lequel les citoyen·ne·s sont souverain·e·s sur la production. Leur pouvoir s'exerce à l'échelle microéconomique, dans chaque unité de production (UP), ainsi qu'à l'échelle macroéconomique, dans les institutions de la valeur économique (Caisses, Comités et Jurys).

Échelle des salaires : les thèses officielles de Réseau Salariat maintiennent une échelle des salaires de 1 à 4 ou 1 à 3. Cette orientation s'appuie sur le déjà-là institué par la classe ouvrière et sur l'affirmation que le conflit sur la valeur semble encore irréductible, ce qui nécessite le maintien de cet outil d'euphémisation de la violence sociale. Cependant, certain·e·s camarades envisagent l'institution d'un salaire unique.

Cette position politique est ici pleinement respectée puisque notre modèle fonctionne tout aussi bien avec ou sans échelle des salaires.

Jurys de qualification : institutions territoriales de la démocratie économique, elles déterminent le niveau de qualification des citoyen·ne·s·producteur·trice·s en raison de leur contribution à la production de valeur économique (en termes de travail abstrait).

Marché socialiste : un marché est le lieu où se vendent et s'achètent les marchandises. Notre marché socialiste se caractérise par le fait que le prix des marchandises ne représente que la valeur du travail (les salaires) socialement nécessaire à leur production. La vente ne génère donc aucun profit.

Production : ensemble des activités reconnues comme travail par la démocratie économique et répondant aux besoins individuels et collectifs tant dans la sphère privée que publique.

Productions de développement : elles répondent au besoin de développer ou de maintenir l'outil de travail dans le but de développer des activités nouvelles ou bien de renouveler ou renforcer les activités des UP. Nous utilisons ce terme pour remplacer celui d'« investissements » (que nous employons uniquement quand il est question du mode de production capitaliste). En effet, le terme « investissement » évoque la notion de « financement » qui n'a plus de sens dans notre modèle. Nos Comités économiques n'ont donc pas cette fonction d'« investissement » mais d'orientation et de coordination de la production.

Productions intermédiaires : elles sont liées aux besoins des UP de disposer des intrants nécessaires. Elles sont fournies par une UP à une autre UP et sont détruites, incorporées ou transformées lors du processus de production (« consommations intermédiaires » dans l'économie capitaliste).

Production à vendre : biens ou services vendus (marchandises) aux personnes pour satisfaire leurs besoins, ce qui exclut tous les échanges entre Unités de Production (UP).

Qualification : droit politique constitutionnel qui désigne la capacité à créer de la valeur économique indépendamment du type de valeur d'usage produite. Elle fait partie intégrante de la citoyenneté au même titre que le droit de suffrage.

Reversement : retour vers les caisses de salaire de la monnaie issue de la vente de la production, pour destruction. La somme des reversements est égale à la totalité de la monnaie dépensée pour l'achat des marchandises. Le reversement est un outil technique et une étape du circuit monétaire.

« Reversement » prend la suite historique de « cotisation sociale » (mise en

œuvre en régime capitaliste) car ce dernier terme n'est plus pertinent dans notre modèle.

Salaire : le salaire que nous voulons instituer est le « salaire à la qualification personnelle », plus connu sous l'expression « salaire à vie ». Il s'agit d'un droit politique inaliénable versé à tous les résident·e·s sur notre territoire dès l'âge de la majorité politique. C'est un droit de tirage sur la production.

Le salaire à la qualification personnelle s'accompagne d'un statut reconnaissant chacun en tant que producteur·trice de valeur économique et ouvrant des droits de participation aux décisions relatives à la production, tant à l'échelle microéconomique (dans les UP) qu'à l'échelle macroéconomique (dans les caisses, jurys et comités).

Unités de production (UP) : une UP est constituée par un citoyen·ne-producteur·trice ou un groupement libre de citoyen·ne·s-producteur·trice·s dont le produit, issu du travail concret (valeur d'usage) et abstrait (valeur économique), est utilisé au-delà de sa personne ou de son foyer. Sa création est validée par un comité économique qui établit si elle relève de la production à vendre ou pas, intermédiaire ou de développement.

Valeur d'échange : prix de la production à vendre. Dans notre modèle, la valeur d'échange est le résultat d'un calcul qui prend en compte les salaires de tous les citoyen·ne·s-producteur·trice·s quel que soit leur secteur d'activité.

Valeur économique : valorisation monétaire (via le salaire moyen) du travail abstrait de ses producteur·trice·s. À l'échelle macro-économique, elle est égale à la somme des salaires. Nous affirmons ainsi que les citoyen·ne·s-producteur·trice·s sont les créateurs exclusifs de la valeur économique.

Valeur d'usage : utilité du produit de la nature ou du produit de nos activités, qu'elles soient reconnues ou non comme travail. La valeur d'usage est incommensurable. Elle est une estimation subjective de la qualité. Elle varie d'un individu à un autre et d'une société à une autre.

Dans notre modèle, les biens et services produits dans les UP ont une valeur d'usage qui répond à un besoin validé par la démocratie économique.

1 Subvertir le marché,

→ C'est construire un marché socialisé.

1.1 Thèses de Réseau Salariat

Suivant le vocabulaire utilisé par Bernard Friot, nous qualifions nos thèses de « communistes ». Il convient donc de préciser que **nous nous référons à la définition du communisme en tant que « mouvement réel qui abolit l'ordre établi »** (K. Marx, « L'Idéologie allemande » 1847) (*). Nos propositions s'inscrivent dans ce mouvement de sortie du capitalisme vers une société où chaque citoyen·ne est souverain·e en droit mais aussi souverain·e sur la production par la démocratie économique.

(*)"Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes" K. Marx « L'idéologie allemande ».

Nous pensons que l'enjeu de notre époque est de poursuivre la subversion des institutions capitalistes, suivant l'exemple du Salariat. En effet, le Salariat dont nous parlons n'est plus celui de Marx. La classe ouvrière l'a nettement subverti durant le 20^{ème} siècle. En termes de stratégie politique, notre association n'envisage pas l'abolition du marché, mais propose une socialisation de cette institution. C'est le chemin de sortie du capitalisme que nous avons suivi dans nos recherches. Nous sommes donc d'accord avec Marx pour qui tout mode de production génère ses fossoyeurs. Le capitalisme est la condition préalable du communisme. C'est en lui que se développent les forces productives qui tôt ou tard le dépasseront. Le déjà-là institué nous invite à penser que **la subversion du Salariat doit désormais s'accompagner de la subversion du marché** vers un marché totalement socialisé.

Nous conservons le marché, le salaire et la monnaie. Cette orientation repose sur l'analyse du déjà-là relatif au salaire, mais aussi sur le fait que ces institutions existaient bien avant le capitalisme. Il n'est pas inutile de rappeler que le marché, le salaire et la monnaie ne sont pas spécifiquement capitalistes. Ils ont fonctionné sous d'autres formes durant l'Antiquité et le Moyen Âge. Ils peuvent très certainement prendre la forme de la démocratie économique.

À l'échelle du temps long, nous observons que chaque période porte en elle quelques traces de celles qui la précèdent. C'est ainsi que nous gardons actuellement certaines institutions de l'ancien régime, comme celle de l'héritage. De même, notre modèle conservera des formes issues du mode de production capitaliste. La persistance d'une certaine forme de marché en sera certainement l'expression. Il s'agit donc d'en préciser les contours et son mode de fixation des prix.

Dans le capitalisme, la donnée de base qui détermine les prix est la mesure du temps de travail. Certes, nous avons su faire reconnaître une production de valeur économique sans cette mesure du temps de travail, mais seulement dans la production dite « non-marchande ». C'est ainsi que la valeur économique de la production des services publics est calculée par la somme des salaires des titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire par la qualification des producteur·trice·s. Ce principe est-il applicable pour la fixation du prix d'une marchandise ? Cette difficulté sera l'un des objets de nos recherches.

L'autre donnée qui détermine le prix d'une marchandise, en mode de production capitaliste, est la position de l'entreprise dans la chaîne des rapports de forces entre clients et fournisseurs. La raison de ce phénomène est la recherche du profit. Notre modèle s'en affranchit résolument.

1.2 Le « déjà là communiste »

Mais commençons par rappeler que **le capitalisme tend vers l'extension du marché à la totalité de la production, tandis que le communisme tend vers l'abolition de ce marché capitaliste**. Il faut donc observer la situation présente à travers cette opposition. Nous constatons alors que le marché capitaliste demeure prédominant mais se trouve exclu d'une part substantielle de la production sous la forme instituée du régime général de la sécurité sociale et des services publics. Dans l'histoire récente, cette production de services publics a pris différentes formes :

- La forme du monopole d'État proposant une production qui n'est pas à vendre. C'est l'exemple de la Police Nationale.
- La forme du monopole d'État proposant des produits avec un prix. Ce fut l'exemple de la SNCF ou de La Poste.
- La forme étatique cohabitant avec un secteur privé et proposant une production qui n'est pas à vendre. C'est l'exemple de l'école publique. Il s'agit donc d'un marché fortement réduit par la présence massive de la forme étatique. Précisons que dans cette forme le financement provient de l'impôt, ce qui légitime l'État en tant que décisionnaire politique.
- La forme publique (non-étatique) cohabitant avec un secteur privé et proposant une production qui n'est pas à vendre. C'est l'exemple de l'hôpital public. Il s'agit donc encore d'un marché fortement réduit, mais cette fois-ci par la présence d'une forme publique – les caisses d'assurance maladie financées par la cotisation sociale – ce qui légitime alors la décision politique par les producteur·trice·s eux-mêmes, ce qui fut le cas de 1946 à 1967.

Notons au passage que toutes ces formes nécessitent l'outil monétaire, même si la production de services publics n'est pas vendue puisqu'il faut salarier les producteur·trice·s afin qu'ils puissent acheter la production dite « marchande ». Il s'agit là d'un effet exogène. La nécessité du salaire, et donc de la monnaie, provient de la persistance d'une production « marchande » dans notre société.

Notons également que toutes ces formes publiques abolissent le profit, quand bien même les produits proposés sont porteurs d'un prix. Dans cette forme hybride, celle de la SNCF ou de La Poste, ce prix est partiellement socialisé.

Enfin, remarquons que toutes ces formes sont combattues par la classe dirigeante. Nous voyons bien que cette classe s'empare de l'État pour attaquer le statut des fonctionnaires, opérer le transfert par délégation de service public vers le privé, programmer volontairement la détérioration de ces services publics, etc. Ce constat nous invite à privilégier l'émergence des formes publiques (non-étatiques) de production, c'est-à-dire les formes à travers lesquelles ce sont les producteur·trice·s qui décident.

1.3 Le marché socialisé

1.3.1 La démocratie économique

Revenons à la notion de « marché », et posons la question : **qu'est-ce qu'un marché socialisé ?** Si plusieurs formes sont possibles, celle que nous développons s'inscrit pleinement dans les thèses de Réseau Salarial :

- les citoyen·ne·s-producteur·trice·s sont titulaires d'un droit politique au salaire fondé sur la qualification attachée à leur personne (salaire à vie),
- les citoyen·ne·s-producteur·trice·s sont copropriétaires d'usage des moyens de production,
- le crédit à la production est supprimé
- et, surtout, la propriété lucrative, donc le profit, est abolie.

Cette abolition du profit implique que **la somme de tous les prix de vente (valeur d'échange) correspond à la somme de tous les salaires (valeur économique)**. Nous restons bien sur un marché, mais un marché où la loi de l'offre et de la demande ne fixe plus les prix et c'est la démocratie économique qui décide ce que les UP produisent.

1.3.2 De nouvelles motivations

C'est alors que se pose une question récurrente : le mode de production ainsi envisagé est-il encore propice à motiver le travail ?

Cette question est révélatrice de notre aliénation. Le mode de production capitaliste nous porte à croire que la « nature humaine » serait essentiellement porteuse de l'égoïsme, de la paresse, de la cupidité et de l'avidité. Nous constatons au contraire que ces comportements, si nous les observons effectivement, rencontrent une résistance inoxydable. Quand bien même les institutions économiques et politiques les favorisent très puissamment, nous sommes encore portés par des passions contraires : l'entraide et le partage.

A cela s'ajoute l'ontologique nécessité de trouver du sens à nos activités, ce que le capitalisme n'est pas à même de satisfaire. Pour le dire autrement, **ce qui nous motive plus sûrement est la valeur d'usage de notre production et sa reconnaissance par l'ensemble du corps social**. C'est sur ce terrain-là qu'un autre « marché » ne demande qu'à s'épanouir. Si l'une des vertus supposées du marché capitaliste, accaparée par la droite du champ politique, est la liberté de produire et de créer, nous proposons de lui donner sa pleine mesure à travers la valeur d'usage comme seule et unique fin de la production. De plus, nous ouvrons cette liberté à l'ensemble des citoyen·ne·s.

1.3.3 Un marché diversifié

Nous voulons subvertir le marché tout en conservant l'une de ses qualités, celle qui consiste à proposer **une diversité de marchandises**. Cette diversité est le fait de la production de chaque Unité de Production (UP), mais aussi et surtout de la présence de très nombreuses UP qui proposeront un large choix de marchandises.

Le marché capitaliste est réputé produire spontanément ce choix. Nous observons pourtant que ce mode de production se voit contraint de lutter contre une tendance constante au monopole. La nécessité d'instaurer des lois anti-trust (USA) nous l'a montré. Le dogme libéral aussi. La raison de cette tendance de fond est que le profit est décuplé en situation de monopole. Ce n'est plus l'offre et la demande qui déterminent le prix, mais l'offre seule. De plus, le monopole permet d'augmenter le taux d'exploitation et, en conséquence, de réduire les effets de la baisse tendancielle du taux de profit.

Nous affirmons que **cette tendance au monopole disparaît quand le profit n'existe plus**. Si certaines productions nécessitent une organisation sous une forme unitaire (une seule UP), cette production restera sous le contrôle démocratique des comités économiques. L'ensemble de la production sera donc constitué de petites UP

intégrées dans un tissu économique local.

Observons que cette tendance à la monopolisation fut aussi très forte dans l'économie soviétique où l'État l'imposa. Les thèses de Réseau Salariat refusent également ce modèle puisqu'il **s'agit de désétatiser l'économie pour en confier le fonctionnement à la démocratie économique.**

2 Subvertir la monnaie,

→ C'est instituer une monnaie démocratique.

2.1 De la monnaie capitaliste...

Avant d'élaborer un nouveau mode de création-destruction monétaire adapté à notre modèle, il convient d'analyser celui que nous connaissons dans le mode de production capitaliste.

Rappelons d'abord que **la création monétaire est actuellement un pouvoir privé, non-démocratique**, ce qui explique les deux problèmes que nous observons :

- C'est **une monnaie dont nous pouvons manquer**, non seulement du fait des inégalités salariales, mais aussi du fait de sa quantité potentiellement insuffisante pour financer la production de valeur,
- C'est **une monnaie qui peut s'accumuler à l'infini** (ou presque) sous forme d'épargne et de profit, au point de générer une économie parallèle, spéculative, sans commune mesure avec la production de valeur effective.

Les grandes pathologies sociales et politiques que nous observons actuellement proviennent du fait que l'institution du profit, permise par une monnaie qui peut s'accumuler, a logiquement poussé les détenteur·trice·s de capitaux à se désengager de la production de biens et services pour ne plus produire que le financement lui-même. Il est vrai que la baisse tendancielle du taux de profit accélère ce phénomène, mais c'est bien la possibilité d'accumuler du capital qui permet ce comportement. C'est ainsi que nous voyons des investisseur·se·s fermer des entreprises rentables pour placer leurs capitaux sur des marchés spéculatifs. Ceci dit, nous ne ferons pas le détail des techniques bancaires poursuivant cette fin, dérivant peu à peu leurs produits financiers jusqu'au point de croire que la monnaie produit de la monnaie, ce qui est bien sûr tout à fait illusoire. Ils produisent plus sûrement de la dette, et sans commune mesure avec la valeur que peut produire notre travail.

En mode de production capitaliste, la création monétaire se fait par crédit dans les banques commerciales. La monnaie est créée ex-nihilo quand un crédit est accordé.

Elle est détruite au moment du remboursement, à chaque mensualité. Cette opération de création-destruction est un jeu d'écriture comptable instantané. Au tout début de l'opération, le tableau à double entrée présente la dette de la banque, payable immédiatement, d'une part, et la dette de l'emprunteur, remboursable par échéances, d'autre part. Chaque mensualité fait diminuer ces dettes, par remboursement d'un côté, destruction de l'autre. C'est ainsi que les comptes restent à l'équilibre.

Au niveau des banques commerciales, le remboursement de l'emprunteur comprend donc une partie qui sera détruite, correspondant à la somme empruntée, et une partie qui sera leur profit, correspondant à l'intérêt.

Au niveau des entreprises qui empruntent et remboursent, la monnaie créée au moment du crédit permet une production de valeur nouvelle. Elle correspond au paiement des consommations intermédiaires, des salaires et des cotisations sociales. Cependant cette production va nécessiter une création de monnaie supplémentaire, au moment de sa vente, pour financer le profit.

Ce modèle de création-destruction monétaire engendre un certain nombre de pathologies :

- Il s'agit d'un endettement général de la production. Les producteur·trice·s ne travaillent pas seulement pour produire des biens et services, mais aussi pour rembourser une dette et, plus grave encore, des intérêts,
- L'attribution du financement de la production n'est pas décidée en fonction de sa valeur d'usage mais en fonction de la survaleur économique qu'elle est supposée engendrer. L'enjeu du travail n'est donc pas la production de valeur d'usage, mais le profit. Les conséquences sont désastreuses en termes écologiques et anthropologiques,
- Quand bien même les producteur·trice·s et les matières premières sont disponibles, de nombreuses valeurs d'usage ne sont pas produites du seul fait du manque de monnaie pour les financer, quand le crédit est refusé. Ce phénomène est si prégnant qu'une grande partie des producteur·trice·s n'envisage pas de créer une entreprise alors qu'il·elle·s seraient en position de le faire,
- L'investissement par endettement fragilise les entreprises, lesquelles sont constamment sous la pression des échéances à rembourser, ce qui génère de très nombreux problèmes.

2.2 ... à la monnaie démocratique.

Nous avons la volonté de **concevoir une monnaie dont personne ne peut jamais manquer** (dans la limite du salaire à vie) **et qui ne peut pas s'accumuler**. Ces prescriptions sont induites par les thèses de Réseau Salariat :

- le droit politique au salaire (salaire à vie) implique le premier terme,
- le salaire comme seule forme de rémunération, l'échelle des salaires (et donc le salaire maximum) et l'abolition du profit impliquent le second.

À ce point de réflexion, nous pouvons déjà entrevoir **la nécessité d'un équilibre entre création et destruction monétaire et donc d'un suivi constant de la masse monétaire en circulation** :

- cette masse ne peut pas être trop faible car elle correspond à la somme de tous les salaires (monnaie créée par la caisse centrale),
- mais elle peut être trop forte si toute la production n'est pas vendue (*).

(*) Une annexe reste à développer sur les invendus et les problèmes qu'ils engendrent : recyclage, non-reversements, salaires non dépensés sur les comptes bancaires des citoyens.

Rappelons une des thèses fondamentales de notre association : **seul le travail produit de la valeur**. Sur cette base, nous concevons une **monnaie comme simple unité de compte de la valeur économique produite par le travail**, et permettant le partage de cette production entre tous les citoyens. **C'est d'une monnaie matérialiste dont nous avons besoin, c'est-à-dire une monnaie propre à conjurer la religion du Capital**. Relative au travail, et seulement au travail, cette monnaie perdra le caractère sacré que nous lui connaissons.

Nous pouvons maintenant définir **le cadre politique nécessaire à l'institution d'une monnaie démocratique** correspondant pleinement aux thèses que nous développons.

La première disposition est structurelle : **toutes les institutions de la valeur seront des organisations pleinement démocratiques et désétatisées**. Cela concerne toutes les UP, mais aussi les institutions qui les coordonnent (Caisses, Comités, Jurys, etc.) et toutes les structures de contrôle que nous estimerons nécessaires.

Certaines structures de contrôle existent déjà, mais nécessitent une subversion radicale de leurs pouvoirs et de leur fonctionnement. C'est le cas de la Banque (Caisse) centrale. D'autres structures de même ordre seront certainement nécessaires, par exemple une institution relative à l'empreinte écologique générée par la production (*).

(*) Ce document n'aborde pas le fonctionnement de ces structures de contrôle. Un travail complémentaire reste à développer sur ce point.

Les autres dispositions que nous posons constituent le cadre formel que nous estimons absolument nécessaire :

- **l'institution du droit politique au salaire** (salaire à vie) donne à chaque citoyen un **statut de producteur·trice ouvrant un droit de tirage sur la production**, c'est-à-dire un salaire. Ce qui légitime ce droit est le caractère social de la production. La première conséquence est qu'il implique une monnaie dont personne ne peut jamais manquer,
- **la seule forme de revenu est le salaire** (*), puisque seul le travail produit de la valeur,
- **un salaire maximum est institué à travers une petite échelle des salaires** (**), échelle que nous jugeons nécessaire du fait de la très grande diversité de la production et des conflits sur la valeur relatifs à la responsabilité, la technicité, la pénibilité, etc,
- **la production se libère du profit et du crédit**, c'est-à-dire du vol et de la dette.

(*) Toutes les autres formes de revenus sont donc exclues.

(**) Notre modèle fonctionne aussi avec un salaire unique

Ces trois dernières dispositions interdisent la formation et l'accumulation du Capital.

A cela s'ajoute **la suppression de l'impôt** qui n'a plus de raison d'être (*).

Un cadre formel est ainsi constitué à partir duquel nous allons pouvoir présenter le processus technique de notre modèle.

(*) Nous n'abordons pas ici le rôle de l'Etat dans le monde du salaire à vie. Cela reste à débattre au sein de notre association

2.3 Salaires et masse monétaire

Commençons par une évidence : la monnaie sert uniquement à payer les

salaires, afin de permettre aux personnes d'acquérir la **production à vendre**.

Nous posons que **la masse monétaire en circulation durant une période donnée, somme des salaires versés aux citoyen·ne·s-producteur·trice·s, doit correspondre à la somme des prix des marchandises produites durant cette période.**

Seule la production vendue fait l'objet d'un échange monétaire. Nous proposons deux institutions pour piloter l'usage de la monnaie, La caisse centrale et les caisses de salaire.

La caisse centrale crée la monnaie et la met à disposition des caisses de salaire qui versent les salaires aux producteurs.

Les caisses de salaire reçoivent en retour la monnaie des reversements de la production vendue, qu'elles transmettent à la caisse centrale pour destruction

En instituant ces caisses, nous poussons plus loin le déjà-là que l'Histoire nous a légué, à savoir les caisses du régime général de la sécurité sociale institué en 1946. Ce mode de production ayant fait ses preuves, nous le généralisons et lui donnons le pouvoir de création monétaire.

En pratique, les Caisses de salaires sont reliées à leurs Jurys de qualification respectifs. Elles s'informent auprès d'eux pour calculer la quantité de monnaie nécessaire au paiement des salaires, informations qu'elles font remonter à la caisse centrale. Cette quantité varie en fonction des entrées (personnes accédant à la majorité civile et donc au statut de producteur·trice), des sorties (personnes décédées) et des changements de niveaux de qualification des producteur·trice·s.

2.4 Flux monétaires

À l'échelle microéconomique, les UP produisent des biens et des services (*). Elles génèrent une valeur ajoutée égale au travail de leurs producteur·trice·s valorisé au salaire moyen. Les UP qui vendent leur production aux personnes perçoivent la monnaie issue de ces ventes. Les productions intermédiaires qu'elles engagent entre elles ne font l'objet d'aucun mouvement monétaire : une UP1 qui fournit un bien ou service à une UP2 transmet à celle-ci la valeur économique de ces fournitures afin qu'elle soit incluse dans la valeur économique de la production de l'UP2. À l'échelle macroéconomique, c'est la somme des ventes qui constitue la masse monétaire en circulation. C'est donc la somme de ces ventes qui sera reversée à la caisse centrale via les caisses de salaires. Pour que toute la monnaie créée soit détruite, il faut donc que, durant un cycle, la somme des ventes soit égale à la somme des salaires. Ainsi, le cycle s'achèvera par la destruction de toute cette monnaie par la caisse centrale. Alors seulement un nouveau cycle pourra commencer (**).

(*) Les UP peuvent produire sans trésorerie puisque les salaires sont déjà payés par les caisses. Quant aux productions intermédiaires, elles font l'objet d'une écriture comptable et sont payées en fin de cycle.

(**). Le choix d'un **cycle mensuel**, fondé sur nos habitudes, nous semble le plus adéquat.

Soulignons le fait que tous les salaires étant déjà versés, il n'y a plus lieu de parler de « financement » de la production y compris pour les productions de développement. Pour le dire autrement, les productions de développement sont une partie de la production. Elles sont réalisées par des citoyen·ne·s producteur·trice·s qui sont déjà salarié·e·s. Il n'est donc pas nécessaire de leur consacrer un nouveau processus de création monétaire.

Toute la monnaie créée au début du cycle doit être détruite, pour ne laisser aucune possibilité de l'accumuler. Nous faisons nôtre la formule du regretté **Bertrand BONY** : « **La valeur est essentiellement fugitive. Son usage la détruit.** ». En termes techniques, cela implique un processus en 2 temps :

- création de la monnaie → versement des salaires → valorisation de la production à vendre,
- ventes de la production → reversement → destruction de la monnaie.

Ainsi défini, l'ensemble du processus nous permet d'affirmer que cette monnaie, contrairement à la monnaie capitaliste, **n'a plus la fonction de réserve de valeur**. C'est une unité de compte qui permet la valorisation et la distribution de la production à vendre et **c'est un moyen d'échange, mais qui n'échange que du travail**. **Nous conservons la monnaie mais supprimons le capital en tant que rapport social de production.**

2.5 Le prix des marchandises

Abordons maintenant **le mode de calcul des prix des marchandises** (*). A cette étape, nous savons que la somme des ventes doit permettre le reversement vers les caisses de salaires de toute la monnaie créée au début du cycle. Cette somme des ventes doit donc correspondre à la somme des salaires de **tous** les citoyen·ne·s-producteur·trice·s (**).

(*) Nous présentons ici une synthèse de ce calcul et renvoyons au document annexe pour une étude plus détaillée.

(**) Nous aborderons plus loin le problème des marchandises invendues.

Les éléments techniques (*) dont nous avons besoin pour ce calcul sont :

1 la somme de tous les salaires (la masse salariale totale),

2 la valeur économique de la production à vendre (**)

(*) Ces éléments sont appelés à changer constamment. Il est donc nécessaire de les mettre à jour à chaque nouveau cycle.

(**) Son calcul est défini dans l'annexe technique

Ces données permettent **le calcul d'un coefficient applicable à la valeur économique de la production à vendre**. Ce coefficient (masse salariale totale / valeur économique totale de la production à vendre) permet d'assurer l'égalité entre la monnaie créée au début du cycle et la somme des ventes de cette production durant ce cycle. À l'échelle microéconomique, **chaque UP utilisera ce coefficient pour définir les prix de ses productions à vendre**. Ce mode de calcul traduit l'affirmation que cette production n'est pas seulement le fait des citoyen·ne·s-producteur·trice·s la produisant, mais aussi celui de tous les autres.

Nous devons ici souligner que l'utilisation du salaire moyen dans ce mode de calcul nous est dictée par l'un des principes politiques de Réseau Salariat, lequel principe affirme que **les salaires des producteur·trice·s sont liés à leur niveau de qualification, et non à leur activité effective**. De ce fait, nous prenons le parti de définir la masse salariale d'une UP, comme son effectif en ETP (*) multiplié par **le salaire moyen général**. L'autre solution consisterait à utiliser la masse salariale réelle de l'UP concernée, mais alors il faudrait de nouveau relier le salaire des producteur·trice·s à leur activité effective. Pour mieux comprendre, prenons l'exemple de deux boulangeries dont les producteur·trice·s de l'une auraient un niveau de qualification supérieur à l'autre (en raison de leurs parcours dans la production) : le prix de leurs baguettes s'en trouverait fortement impacté ! L'utilisation du salaire moyen général permet de contourner ce problème et de conserver la déconnexion entre le salaire des producteur·trice·s et leur activité effective. Ainsi notre modèle s'accorde pleinement aux thèses de Réseau Salariat.

(*) ETP : Équivalent Temps Plein. Indicateur établi à partir de la durée légale du temps de travail des producteur·trice·s dans les UP.

2.6 La notion de productivité

La productivité mesure l'efficacité avec laquelle une économie ou une UP utilise les ressources dont elle dispose pour fabriquer des biens ou offrir des services. Dans le mode de production capitaliste, ces ressources, appelées à tort « facteurs de production », sont le travail (activité de la main d'œuvre), le capital fixe (installations, machines, outillages...), les capitaux engagés et les consommations intermédiaires (matières premières, énergie, transport...). Les choix effectués pour améliorer la

productivité échappent largement aux travailleur-se-s (alors qu'il-elle-s en sont les principaux·ales acteur·trice-s) et les capitalistes captent l'essentiel des gains de productivité pour optimiser leur profit.

Dans le mode de production que nous proposons, les capitaux disparaissent et les ressources sont le travail, les outils de travail et les productions intermédiaires.

La productivité est aussi calculée par rapport à un seul type de ressources. On parle alors de productivité apparente. Dans le capitalisme, on calcule une productivité apparente du travail ou du capital en rapportant la valeur de la production « au prix du marché » au travail en heures (productivité horaire) ou au nombre de personnes en emploi (productivité par tête) ou au capital engagé.

L'observation de la productivité passée permet aux syndicats professionnels d'établir les standards de production pour les branches qui les concernent, et d'informer les comités économiques et les UP du nombre d'ETP nécessaires en fonction des quantités à produire.

Ces éléments, avec d'autres, seront utilisés par les CE pour valider les créations d'UP et les ETP correspondants. Dans un deuxième temps, les standards de production seront pris en compte par les UP et les CE pour évaluer l'activité (quantités produites et prix éventuellement). Ces informations permettront aussi d'envisager les productions de développement propres à optimiser la production.

On s'efforcera de faire évoluer la productivité non pour des raisons de rentabilité mais pour préserver les ressources naturelles, améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail. En outre, toute piste d'amélioration sera immédiatement partagée et fera évoluer les standards de production.

Les UP pourront également lancer, en relation avec les CE, des productions nouvelles et innovantes qui n'ont pas de référence à une productivité passée.

Enfin, ajoutons que dans le mode de production capitaliste, la productivité est fondée sur des critères quantitatifs. Elle ramène sans cesse la production au seul jugement comptable de rentabilité. Nous pensons qu'il faut ouvrir cette notion sur des critères qualitatifs et leur donner la même importance. Il suffit d'observer les pathologies du capitalisme telles que l'obsolescence programmée pour conclure à la nécessité d'un saut qualitatif de la production. Le critère de la qualité concerne directement le processus de production. Il se rapporte à notre bien-être et à la préservation de notre environnement. Nos Comités devront donc définir le contenu de la production en tenant compte de ces deux critères, la quantité et la qualité, car les deux sont toujours en interaction.

2.7 Productions intermédiaires et productions de développement

Pour présenter une synthèse du processus dans son ensemble, il faut y intégrer tous les échanges entre UP, c'est-à-dire leurs productions de développement et leurs productions intermédiaires (*).

Comme nous l'avons déjà signalé, la création monétaire effectuée par la caisse centrale permet de distribuer toute la production à vendre. Contrairement au modèle proposé par Bertrand BONY, il n'y a pas de création monétaire pour les productions de développement.

Nous rappelons également que **la nécessité de financer la production ne relève que du capitalisme**. Ce principe est une supercherie. Toute production nécessite des producteur·trice·s qualifié·e·s, des moyens de production (outils, machines) et des matières premières. Notre modèle ne demande pas de financement puisque l'ensemble de la production est déjà « financé ». Tous les salaires sont déjà versés. Il ne s'agit que d'arbitrer entre les différentes productions, ce qui sera l'enjeu de la démocratie économique.

L'ensemble du processus nécessite de bien distinguer valeur ajoutée et total des ventes, puis d'observer que **l'ensemble des échanges entre UP ne nécessite aucun flux monétaire. Seul un suivi comptable des transferts de valeur économique est nécessaire. La destruction monétaire par reversement vers les Caisses de salaires est le seul fait des UP qui vendent leur production.**

(*) Nous rappelons qu'un document annexe présente tous les aspects techniques de notre modèle.

2.8 Le cycle monétaire

Tous les éléments ainsi posés, nous pouvons résumer notre modèle de création-destruction monétaire de la façon suivante :

- 1 La caisse centrale crée la monnaie et la verse aux caisses des salaires.
- 2 Les caisses des salaires versent les salaires des citoyen·ne·s-producteur·trice·s.
- 3 Les comités économiques accordent aux UP leurs productions de développement.
- 4 Les UP se fournissent en productions intermédiaires et de développement. Les UP qui les fournissent transmettent la valeur économique de leurs fournitures sans flux monétaire. Les UP produisent.

- 5 Les UP qui vendent leur production aux citoyen·ne·s le font selon le mode de calcul des prix que nous avons présenté.
- 6 Ces mêmes UP reversent le montant total de leurs ventes aux caisses des salaires.
- 7 Les caisses des salaires remettent à la caisse centrale toute la monnaie reçue à l'étape 6, c'est-à-dire la même quantité de monnaie que celle créée à l'étape 1.
- 8 La caisse centrale détruit la monnaie reçue.

Un nouveau cycle peut alors commencer...

Ceci est le schéma général abstrait du processus, mais la réalité est un peu plus complexe : la destruction monétaire effectuée à l'étape 8 est censée être égale à la création monétaire de l'étape 1, c'est-à-dire que les ventes durant le mois doivent être égales à la somme des salaires versés au début du mois. Dans les faits, les ventes réelles seront légèrement différentes ce qui nécessitera des ajustements selon un processus qui reste à définir. Cela nécessitera un « lissage » dans le temps.

Un autre type de lissage est ici à souligner : le lissage dans l'espace. Rappelons que nous envisageons la présence de très nombreuses caisses sur le territoire et qu'une marchandise produite à Lille peut se vendre à Paris ou Bordeaux. L'équilibre création-destruction monétaire de chaque caisse s'en trouve nécessairement affecté. La **caisse centrale** veillera à l'équilibre à l'échelle globale.

2.9 Maîtrise de la production - produits d'occasion et propriété d'usage

La marchandise capitaliste est pléthorique. Elle se transforme rapidement en déchets ingérables, et menace d'asphyxier la vie sur la planète.

Dans une économie du salaire à vie, la maîtrise de la production par les citoyen·ne·s-producteur·trice·s permet de mettre fin à l'obsolescence programmée, d'envisager une production durable, une économie de la réparation à grande échelle, de rediriger les forces productives vers les activités de maintenance et de recyclage.

Dans ce contexte, le produit dit "d'occasion" conserve ou retrouve sa valeur d'usage bien au-delà de sa première utilisation, pour permettre de couvrir les besoins sans prédation inutile sur les richesses naturelles.

En mutualisant l'usage d'un bien entre plusieurs personnes ou entre collectifs,

qu'il soit neuf ou d'occasion, la copropriété d'usage sera aussi un moyen efficace pour limiter la production initiale en l'adaptant aux besoins réels des utilisateurs.

2.10 Favoriser la circulation monétaire

Comme nous l'avons vu, la ligne directrice de notre modèle consiste à maîtriser constamment la masse monétaire en circulation. Cette masse monétaire, somme de tous les salaires, doit correspondre à la valeur de la production vendue. Il faut donc s'assurer de sa fluidité : **toute cette monnaie doit constamment circuler**. Le moindre « embouteillage » est susceptible de poser problème.

Attentifs à ce risque, nous avons identifié deux phénomènes de cette nature, lesquels sont partiellement interactifs. Il s'agit des salaires non entièrement dépensés et des marchandises invendues :

- Si l'épargne n'est plus du tout motivée, dans ce mode de production, il est certain qu'elle ne peut entièrement disparaître. Quel que soit le niveau des ressources des citoyen-ne-s, il s'en trouve toujours qui, un mois donné, soit ne dépensent pas tout leur salaire, soit ont un besoin d'achat supérieur à leurs ressources immédiatement disponibles.
- Certaines marchandises vont rester invendues. Une petite proportion des salaires ne va pas être dépensée et peut tendre à s'accumuler d'un mois sur l'autre, pouvant constituer peu à peu une masse importante. C'est ainsi qu'une partie de la monnaie ne sera pas détruite mais cristallisée dans ces marchandises, ce qui se traduira par des salaires non dépensés.

2.11 Les avances monétaires

Avant de proposer une solution à ces problèmes, nous devons faire un détour en abordant la question du crédit. **Il faut très nettement distinguer le crédit à la production du crédit à la consommation**. Nos thèses impliquent la suppression du crédit à la production puisque le « financement » des investissements est une supercherie capitaliste. Par contre, **le crédit à la consommation doit encore exister car l'avance monétaire ainsi consentie n'est pas compensée par une production de valeur nouvelle, mais par la consommation de valeur déjà produite**. Le remboursement de cette avance est donc nécessaire. Nous posons ici que le crédit à la consommation se justifie pour certains achats dont le montant excède le flux mensuel des salaires. Il ne s'agit pas d'inciter à la consommation, mais de donner la souplesse nécessaire au commerce de certaines productions. Notre modèle intègre donc le crédit à la consommation, mais s'interdit la pratique du taux d'intérêt, synonyme de profit.

Cependant, pour bien distinguer le crédit à la consommation dans le capitalisme et la procédure que nous proposons, nous la nommons « avance monétaire » et soulignons le fait que cette avance ne fait pas l'objet de création monétaire. Les caisses des salaires en assureront la gestion.

2.12 Les avoirs et les invendus

Nous faisons donc le constat que, sur un mois, certain·e·s citoyen·ne·s ne dépensent pas tout leur salaire tandis que d'autres bénéficient d'une avance monétaire. Nous proposons de transformer en « **avoir** » l'épargne des uns et d'utiliser cette monnaie pour financer les **avances** des autres (*).

(*) Nous présentons des explications plus détaillées dans l'annexe technique, chapitre 4.

Ceci étant posé, cela ne résout pas entièrement la question des salaires non entièrement dépensés :

- une accumulation de monnaie demeure possible si, mois après mois, la somme des avances est inférieure à la somme des salaires non dépensés ce qui entraînerait des invendus,
- certains avoirs peuvent s'accumuler en restant inutilisés durant une longue période. Cette accumulation révélerait le fait que le « droit de tirage » accordé via le salaire est supérieur aux besoins de certain·e·s citoyen·ne·s.

C'est sans doute l'échelle des salaires qu'il serait nécessaire de remettre en cause. Cela reste à étudier.

Revenons au cas des marchandises invendues :

- Toutes les marchandises mises sur le marché au cours d'un cycle mensuel ne sont pas vendues durant ce cycle et vont constituer des stocks. Mais la plupart le seront au cours des cycles suivants. Ce décalage entre mois de production et mois de vente devra être géré (mécanisme de lissage à définir) (*) pour assurer au mieux l'égalité entre création et destruction monétaire.

(*) Une annexe sur la comptabilité des UP reste à développer.

- Mais certaines marchandises ne seront jamais vendues parce que les citoyen·ne·s n'en auront pas voulu ce qui correspondrait à une surproduction. Cette situation entraîne un « gaspillage » d'une partie de la production et un défaut de règlement des reversements vers les caisses, ce qui rompt l'équilibre entre création et destruction monétaire. Cette inadéquation entre production et besoins des citoyen·ne·s constitue sans doute une marge d'erreur inévitable dans l'exercice de la démocratie économique, même si les UP et les comités

économiques coopéreront en permanence pour en limiter l'ampleur. L'organisation de la production sur le principe de l'économie circulaire (don, réemploi, réutilisation, réparation, transformation et recyclage) doit permettre d'en limiter les conséquences. Néanmoins, là aussi une procédure d'ajustement devra être définie.

3 Et avec le reste du monde ?

Jusque-là, nous avons développé notre modèle monétaire sur une aire géographique limitée par les frontières françaises. Certes, même si l'exercice politique de la maîtrise populaire de la production et des institutions de la valeur vont développer une capacité de résilience et d'autonomie à l'échelle de notre territoire national, il semble raisonnable d'admettre qu'il n'est ni souhaitable ni possible de vivre en totale autarcie. Aussi, devons-nous continuer à échanger avec le reste du monde.

Cet aspect de notre modèle est développé par ailleurs dans une annexe spécifique. Néanmoins, il apparaît nécessaire de l'inscrire dans ce document car c'est un élément tout aussi essentiel à sa théorie. Aussi, nous allons le résumer à ces caractéristiques principales et essentielles à l'ensemble :

Notre monnaie est une monnaie neutre, non réserve de valeurs. Aussi, elle ne peut être valorisée sur le marché des changes. Ce qui implique que notre balance du commerce extérieur avec les pays à monnaie réserve de valeur soit au minimum à l'équilibre, voire excédentaire dans une perspective d'internationalisme de notre révolution (*). Il est en effet nécessaire d'exporter suffisamment vers ces pays pour obtenir les devises nécessaires au financement des importations que nous jugerons nécessaires.

(*) [...] le système de la liberté commerciale hâte la révolution sociale. C'est seulement dans ce sens révolutionnaire, Messieurs, que je vote en faveur du libre-échange. MARX Discours sur le libre-échange, 1848, in Œuvres I. Économies I Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1965, p. 154 - 156.

Pour gérer ces flux, nous proposons la création d'une caisse d'import-export.

4 La valeur

Les théories de la valeur développées par Ricardo, Marx, Walras, Pareto et autres concernent toutes le mode de production capitaliste. Elles ne s'appliquent donc pas au modèle économique que nous proposons. Il en va de même pour les mécanismes de formation et de détermination des prix adossés à ces théories.

Les notions de valeurs ainsi que le mécanisme de formation des prix que nous proposons dans ce document se veulent la mise en œuvre des thèses de Réseau Salariat, en particulier :

- la création d'un droit universel à qualification, comme droit politique constitutionnel qui institue un statut politique du producteur ;
- la déclinaison de ce droit dans l'attribution d'une qualification personnelle à chaque citoyen ;
- qualification qui fonde pour son titulaire l'obtention d'un **salaire à vie** correspondant à son niveau ;
- l'affirmation que toute production est le résultat du travail humain qui est seul producteur de sa valeur.

Ainsi, quelle que soit son activité, chaque producteur·trice reçoit un salaire fonction de sa qualification, salaire qui constitue son **droit de tirage** sur la production à vendre.

Ajoutons que nos activités ne sont pas toutes du travail : seules les activités reconnues comme travail par la démocratie économique produisent de la valeur économique.

Nous distinguons trois valeurs : la valeur d'usage, la valeur économique et la valeur d'échange.

Dans notre modèle, un produit a une valeur d'usage s'il répond à un besoin validé socialement et politiquement. Point de départ du processus de production, cette valeur d'usage irrigue ensuite tout ce processus.

Les subjectivités inhérentes à la **valeur d'usage** sont d'abord discutées dans les Comités (*), avant la production, puis validées ou non par l'usage des biens et services après leur production. Ces résultats remontent aux Comités pour d'éventuels ajustements (pénuries ou surproductions).

Ainsi chaque citoyen·ne· est porteur·se de sa propre définition de la valeur d'usage et l'exprime à travers la démocratie économique autant comme producteur·trice que comme usager.

(*) Nous développerons ce point dans l'annexe intitulée « Démocratie économique ».

La valeur économique et la valeur d'échange sont des valeurs **calculées** selon le

principe « seul le travail produit de la valeur ».

Pour expliciter leur calcul, nous pouvons classer la production en 4 catégories :

- 1 les productions de développement ;
- 2 la production des UP vendue aux citoyen-ne-s (elle inclut les productions intermédiaires qui lui sont nécessaires) ;
- 3 la production des UP fournie mais non vendue aux personnes (elle inclut les productions intermédiaires qui lui sont nécessaires) ;
- 4 la production qui n'est pas réalisée dans une UP.

La **valeur économique** de toute production est la valorisation monétaire (via le salaire moyen) du travail abstrait de ses producteur·trice·s.

Ainsi, quelle que soit son activité, chaque producteur·trice produit de la valeur économique à **hauteur du salaire moyen**.

La valeur économique des biens et services **produits dans les UP** inclut celle des productions intermédiaires (transmission directe) nécessaires pour leur production et celle des productions de développement (via un coefficient unique appliqué à la masse salariale) qui permettent de les produire(*).

La production des UP qui est fournie aux personnes sans échange monétaire, et celle des producteur·trice·s qui ne sont pas dans une UP, transmettent par un coefficient multiplicateur unique(*) leur valeur économique à la production à vendre pour constituer sa **valeur d'échange**.

(*) Calcul explicité dans l'annexe technique.

Cette **valeur d'échange** permet aux citoyen-ne-s d'exercer leur droit de tirage sur la production.

La rareté, explication proposée par les néo classiques, n'intervient pas dans le calcul de la valeur d'échange même si les comités la prennent en compte pour décider de produire ou ne pas produire. Mais quand bien même une marchandise serait rare, sa valeur d'échange n'en serait pas modifiée. Elle pourrait même être gratuite (mise à disposition des citoyen-ne-s sans échange monétaire) si les comités économiques le décident. Signalons simplement la nécessité de mise en place d'une procédure équitable pour la distribuer.

L'institution de la **démocratie économique** va concrétiser à la fois le nouveau régime du producteur (salaire à la qualification personnelle) et le nouveau régime de propriété des moyens de production (producteur·trice·s co-propriétaires d'usage) et va mettre en œuvre ces concepts par l'intermédiaire de ses institutions représentatives

(comités économiques, jurys de qualification, UP...).

Notre modèle économique institue et reconnaît le-la citoyen-ne-producteur-trice comme créateur-trice de valeur et co-responsable économique.

5 Schéma général du fonctionnement d'une économie du salaire à vie

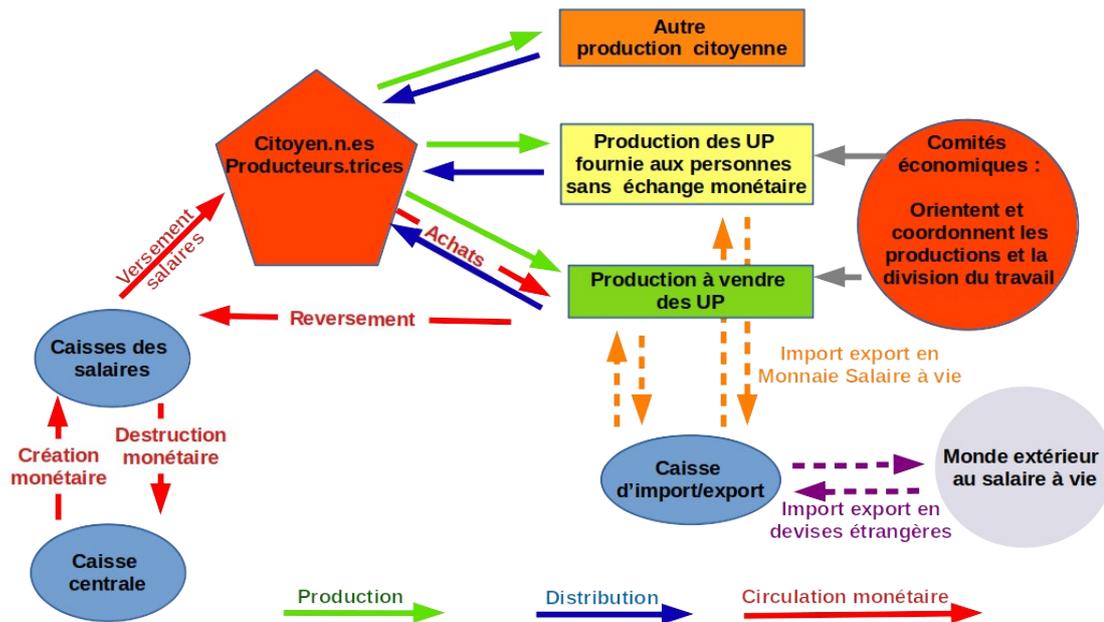


Schéma 1 : schéma général

Le schéma ci-dessus résume le fonctionnement du modèle économique que nous proposons.

Il est détaillé dans les annexes 1 (Compléments techniques sur le cycle de création-destruction monétaire dans l'économie du salaire à vie) et 2 (L'économie du salaire à vie dans son environnement international).

6 Conclusion.

Nous espérons que ce document donne un bon aperçu de nos travaux. Nous y joignons une annexe approfondissant les aspects techniques et comme évoqué ci-dessus, un travail relatif aux relations de commerce avec nos partenaires étrangers, toujours sous l'angle monétaire. Ce document s'accorde à la ligne politique de notre association : l'internationalisme. D'autres travaux restent à développer, notamment les statuts et fonctions d'une institution relative à l'écologie, le fonctionnement de la démocratie économique, la comptabilité des UP, les chemins envisageables pour mettre en œuvre ce mode de production.

Nous avons envisagé la monnaie en tant que simple outil au service du mode de production que nous envisageons, c'est-à-dire un mode de production qui supprime le marché du travail, ainsi que celui des capitaux, mais qui conserve celui des marchandises, débarrassé de la prédation et de l'exploitation capitaliste, c'est-à-dire du profit. Cette approche nous semble s'inscrire pleinement dans les thèses de Réseau Salarial, mais aussi de sa philosophie puisque notre modèle repose très largement sur le déjà-là institué : l'existence même de la monnaie, du salaire et du marché, mais surtout celle des statuts de la fonction publique et celle de nos caisses du régime général de sécurité sociale.